

Code école : 1

Nom de l'école : Ecole communale de Familleureux

Adresse : Rue Ferrer, 106 à 7181 Familleureux

Niveau d'enseignement : Maternel et primaire

Reportage photographique



Points particuliers d'aménagement

Zone 30 :	Signalisation conforme
Stationnement :	Longitudinal côté école Parking enseignant dans l'enceinte de l'école
Stationnement du bus scolaire :	Emplacement réservé et respecté
Aménagement de sécurité :	Présence d'un plateau situé entre les 2 entrées de l'école
Ligne de transports en commun :	Ligne 23, arrêt dans chaque sens à +/-100m de l'entrée de l'école
Cheminement piéton :	Sécurisé des deux côtés
Trottoir :	Largeur non réglementaire (<1,5m)
Traversée piétonne :	Existante et utilisée Présence d'un APS
Eclairage spécifique pour passage piéton :	Non

Problèmes rencontrés

- Traversées en dehors des passages piétons
- Demi-tour dangereux
- Stationnement sur le pont de l'autoroute (parking interdit)



Sécurité subjective

Pas de problème majeur de sécurité.

Code école : 2

Nom de l'école : Ecole fondamentale
Adresse : rue des Ecoles, 10 à 7181 Arquennes
Niveau d'enseignement : Maternel

Reportage photographique



Points particuliers d'aménagement

Zone 30 :	Ecole située en zone résidentielle (zone 20) dans une rue à sens unique
Stationnement :	Longitudinal côté école Parking sur la placette
Stationnement du bus scolaire :	Pas d'emplacement réservé
Aménagement de sécurité :	Présence d'un plateau et d'une voirie en chicane
Ligne de transports en commun :	Pas de ligne de bus
Cheminement piéton :	Sécurisé des deux côtés
Trottoir :	Largeur non réglementaire (<1,5m) dans la chaussée de Monstreux (voirie adjacente) car présence de poteaux d'éclairage au milieu du trottoir
Traversée piétonne :	Sans objet car en zone 20
Eclairage spécifique pour passage piéton :	Sans objet

Problèmes rencontrés

→ Largeur des trottoirs dans la chaussée de Monstreux

Sécurité subjective

Pas de problème majeur de sécurité.

Code école : 2 bis

Nom de l'école : Ecole fondamentale d'Arquennes

Adresse : rue de Bon Conseil à 7181 Arquennes

Niveau d'enseignement : primaire

Reportage photographique



Points particuliers d'aménagement

Zone 30 :	Signalisation conforme
Stationnement :	Longitudinal le long de la voirie
Stationnement du bus scolaire :	Emplacement réservé
Aménagement de sécurité :	Présence d'un plateau situé face l'entrée de l'école et ponctuellement en amont de la rue
Ligne de transports en commun :	Ligne de bus n°74
Cheminement piéton :	Non sécurisé
Trottoir :	Largeur non réglementaire (<1,5m)
Traversée piétonne :	Existante (plateau)
Eclairage spécifique pour passage piéton :	Non

Problèmes rencontrés

- Traversées en dehors des passages piétons
- Dépose minute le long ou sur le trottoir côté école et en face (engorgement de la circulation face à l'école)
- Arrêt réservé au bus utilisé pour le dépose minute des enfants
- Engorgement dû au parking anarchique
- Parking anarchique sur les trottoirs



Code école : 3

Nom de l'école : Ecole communale fondamentale de Feluy

Adresse : Chaussée de Marche 27bis à 7181 Feluy

Niveau d'enseignement : Maternel et primaire

Reportage photographiquePoints particuliers d'aménagement

Zone 30 :	Oui. Signalisation conforme
Stationnement :	Emplacements délimités côté école
Stationnement du bus scolaire :	Pas d'emplacement réservé
Aménagement de sécurité :	Plateau situé au droit de l'école
Ligne de transports en commun :	Pas de ligne
Cheminement piéton :	Conforme et sécurisé
Trottoir :	Réglementaire (>1,5 m)
Traversée piétonne :	Oui. Mais en dehors du plateau
Eclairage spécifique pour passage piéton :	Non

Problèmes rencontrés

<u>Ecole en travaux et inoccupée</u>

Code école : 4

Nom de l'école : Ecole communale fondamentale « Foot Educ' »

Adresse : rue de la Marlette, 3 à 7180 Seneffe

Niveau d'enseignement :

Reportage photographiquePoints particuliers d'aménagement

Zone 30 :	Sans objet car l'école est située au bout d'un chemin sans issue
Stationnement :	Parking de 10 voitures à l'intérieur du site
Stationnement du bus scolaire :	Pas d'emplacement réservé
Aménagement de sécurité :	Ecole en site clôturé et à l'écart de toute circulation
Ligne de transports en commun :	Pas de ligne
Cheminement piéton :	Berges du canal aménagées (chemin de halage)
Trottoir :	Voir ci-dessus
Traversée piétonne :	Sans objet
Eclairage spécifique pour passage piéton :	Non

Problèmes rencontrés

Pas de problèmes de sécurité rencontrés

Code école : 5

Nom de l'école : Ecole communale fondamentale de Seneffe

Adresse : rue du Buisseret, 19 à 7180 Seneffe

Niveau d'enseignement : Maternel et primaire

Reportage photographique



Points particuliers d'aménagement

Zone 30 :	Signalisation conforme
Stationnement :	Longitudinal le long du trottoir face à l'école
Stationnement du bus scolaire :	Pas d'emplacement réservé.
Aménagement de sécurité :	Présence d'un plateau au droit de l'
Ligne de transports en commun :	Néant
Cheminement piéton :	Sécurisé des deux côtés
Trottoir :	Largeur réglementaire (>1,5m)
Traversée piétonne :	Existante et utilisée
Eclairage spécifique pour passage piéton :	Non

Problèmes rencontrés

- Manque de parking
- Dépose-minute sur le trottoir côté école



Sécurité subjective

Pas de problème majeur de sécurité.

Code école : 6

Nom de l'école : Ecole communale fondamentale

Adresse : Place du Village, 3 à 7181 Petit-Roeulx-lez-Nivelles

Niveau d'enseignement : Maternel et primaire

Reportage photographique



Points particuliers d'aménagement

Zone 30 :	Signalisation conforme
Stationnement :	Longitudinal côté école et le long de la place
Stationnement du bus scolaire :	Pas d'emplacement réservé
Aménagement de sécurité :	Présence d'un plateau et d'un dos d'âne de part et d'autre de l'entrée de l'école. Présence d'un dos d'âne et de coussin berlinois le long de la place
Ligne de transports en commun :	Ligne 568, arrêt dans chaque sens à +/-50m de l'entrée de l'école
Cheminement piéton :	Sécurisé d'un seul côté.
Trottoir :	Largeur réglementaire partout sauf au droit de l'entrée de l'école (<1,5m)
Traversée piétonne :	Existante et utilisée
Eclairage spécifique pour passage piéton :	Non

Problèmes rencontrés

- Traversées en dehors des passages piétons
- Parking sauvage et anarchique pour le dépose-minute
- Stationnement permanent proche des passages piétons



Sécurité subjective

Pas de problème majeur de sécurité.

Code école : 7 et 7bis

Nom de l'école : Ecole libre de Seneffe

Adresse : rue Général Lemans, 6 et rue du Miroir à 7180 Seneffe

Niveau d'enseignement : Maternel et primaire

Reportage photographique



Points particuliers d'aménagement

Zone 30 :	Signalisation conforme
Stationnement :	Longitudinal côté école Parking central sur la rue Général Lemans et en épis de part et d'autre de la partie de la rue du Miroir entre la rue Lemans et l'école
Stationnement du bus scolaire :	Pas d'emplacement réservé
Aménagement de sécurité :	Pas d'aménagement spécifique sauf présence de potelets protégeant le trottoir
Ligne de transports en commun :	Pas de ligne de bus au niveau de l'école
Cheminement piéton :	Sécurisé
Trottoir :	Largeur non réglementaire (<1,5m) à certains endroits
Traversée piétonne :	Existante dans la rue Lemans mais manquante dans la rue du Miroir
Eclairage spécifique pour passage piéton :	Non

Problèmes rencontrés

- Traversées en dehors des passages piétons
- Parking en épis saturé aux heures de pointe, parking et descente d'enfants des véhicules sur la voirie
- Stationnement sauvage



Sécurité subjective

Pas de problème majeur de sécurité.

Code école : 8

Nom de l'école : Ecole libre de Feluy

Adresse : Chaussée de Familleureux, 8 à 7181 Feluy

Niveau d'enseignement : Maternel et primaire

Reportage photographiquePoints particuliers d'aménagement

Zone 30 :	Signalisation conforme
Stationnement :	En épis face à l'école et le long du trottoir au droit de l'école
Stationnement du bus scolaire :	Pas d'emplacement réservé
Aménagement de sécurité :	Présence d'un plateau situé face à la maison des jeunes et non au droit de l'école
Ligne de transports en commun :	Sans objet
Cheminement piéton :	Sécurisé côté école
Trottoir :	Largeur réglementaire (>1,5m)
Traversée piétonne :	Existante et utilisée face à la maison des jeunes (plateau)
Eclairage spécifique pour passage piéton :	Non

Problèmes rencontrés

- Traversées en dehors des passages piétons
- Dépose minute le long ou sur le trottoir côté école (engorgement de la circulation face à l'école)
- Pas de dispositif de sécurité face à l'école
- Engorgement avec la présence du bus scolaire



Sécurité subjective

Pas de problème majeur de sécurité.